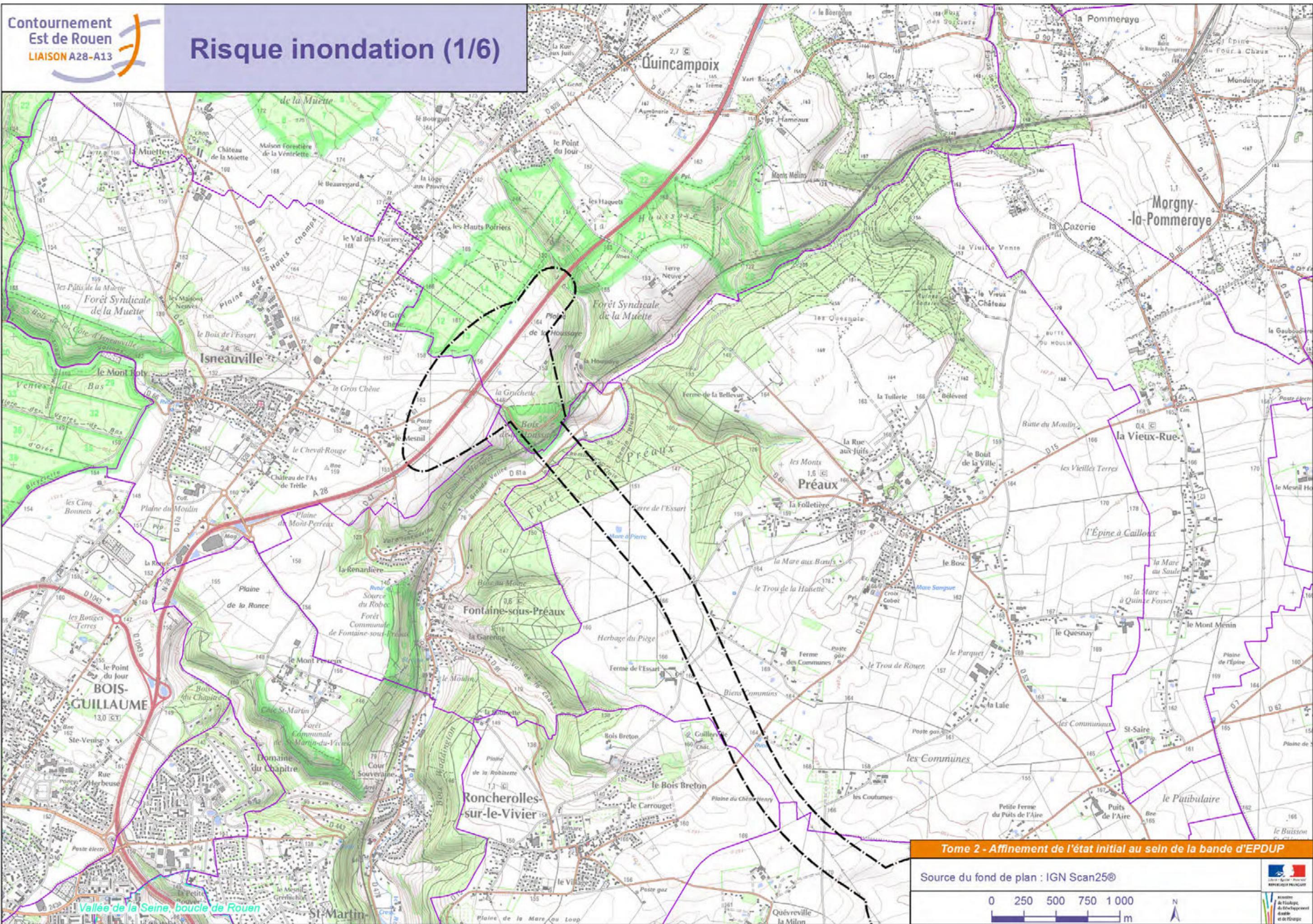


Tome 2 : Présentation des enjeux au niveau de la variante retenue

RISQUES

Risque inondation

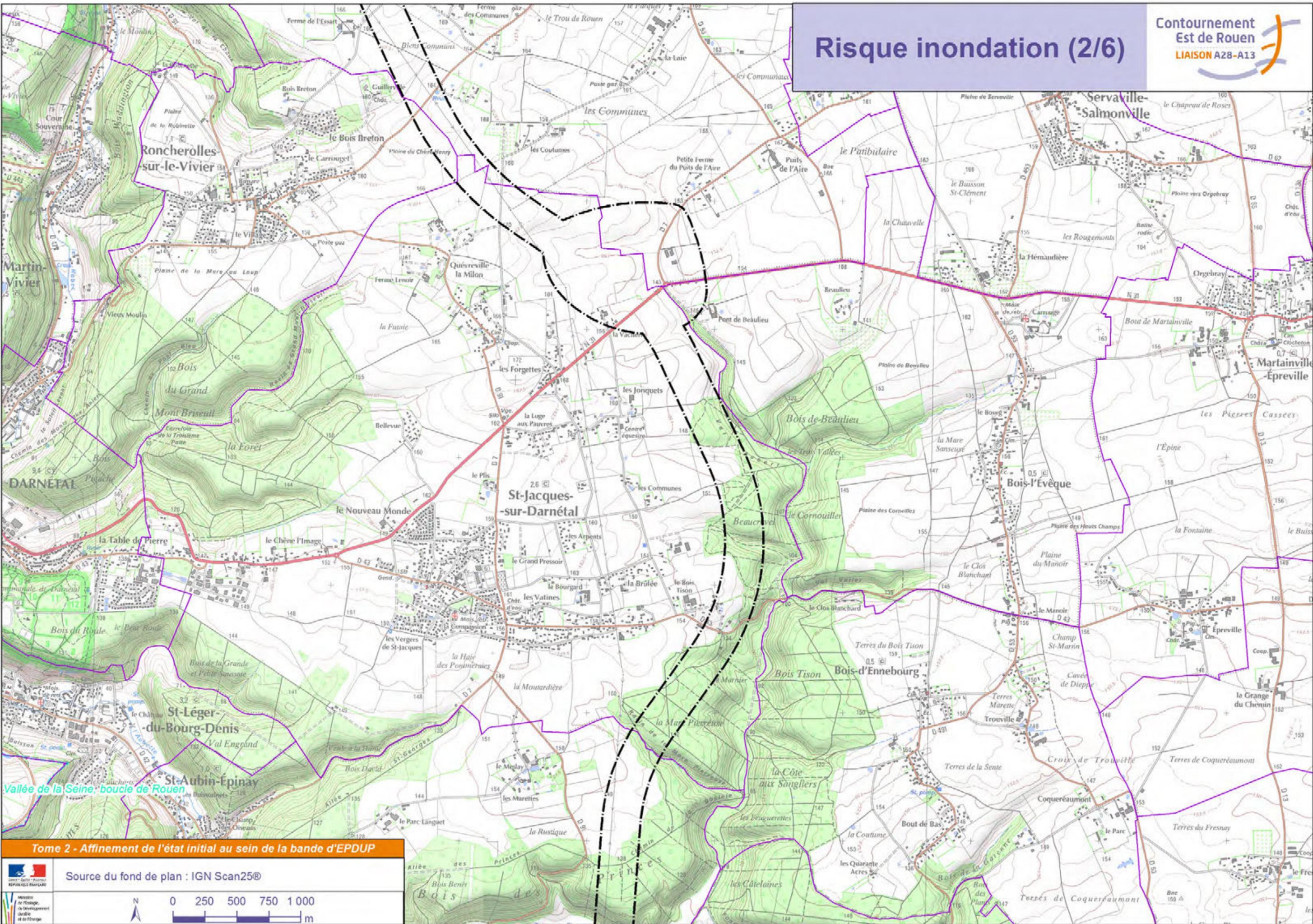


Tome 2 - Affinement de l'état initial au sein de la bande d'EPDUP

Source du fond de plan : IGN Scan25®

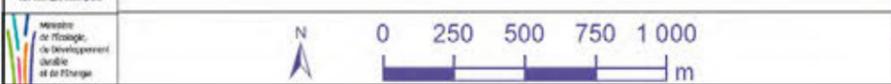


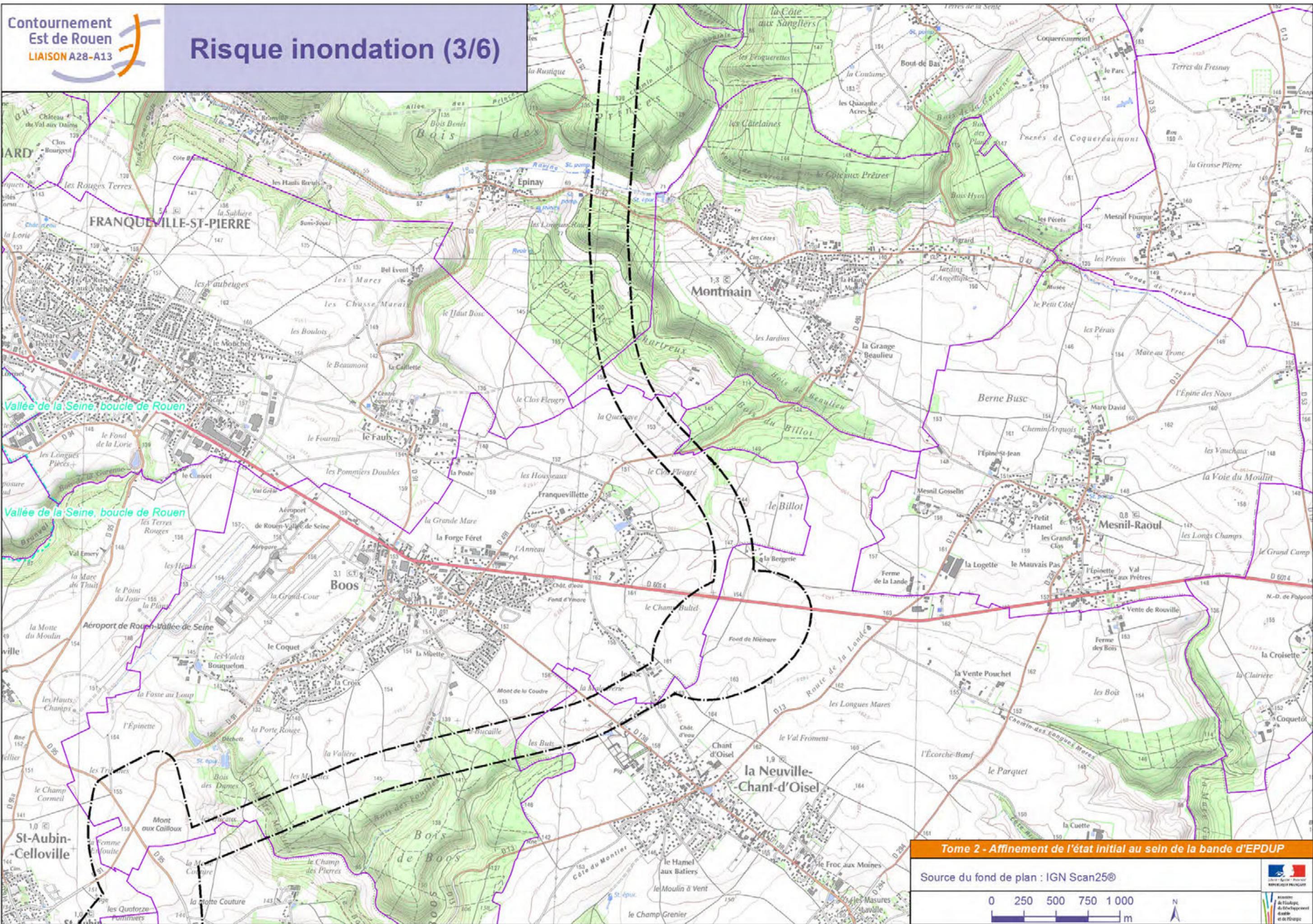
Risque inondation (2/6)



Tome 2 - Affinement de l'état initial au sein de la bande d'EPDUP

Source du fond de plan : IGN Scan25®



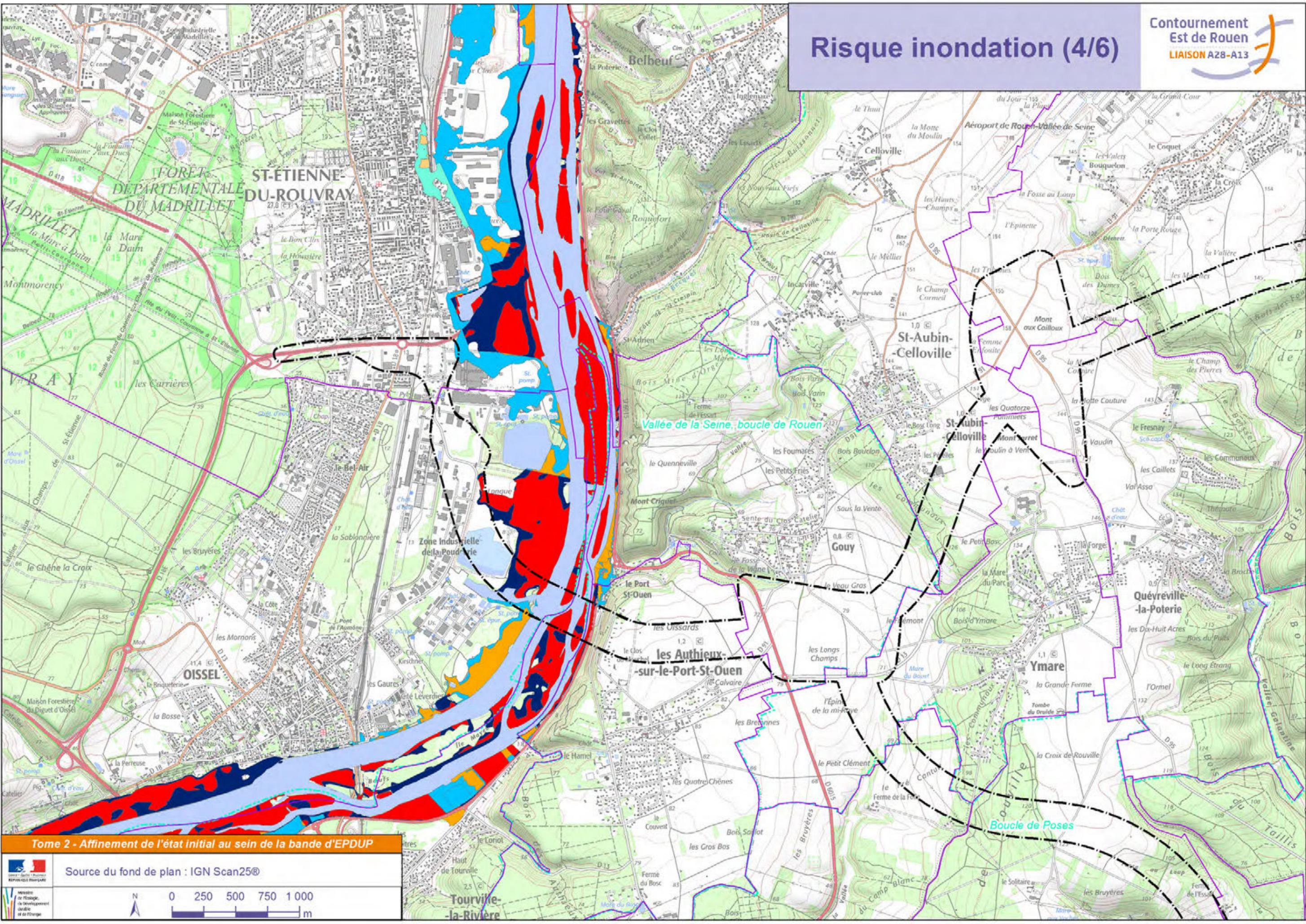


Tome 2 - Affinement de l'état initial au sein de la bande d'EPDUP

Source du fond de plan : IGN Scan25®



Risque inondation (4/6)

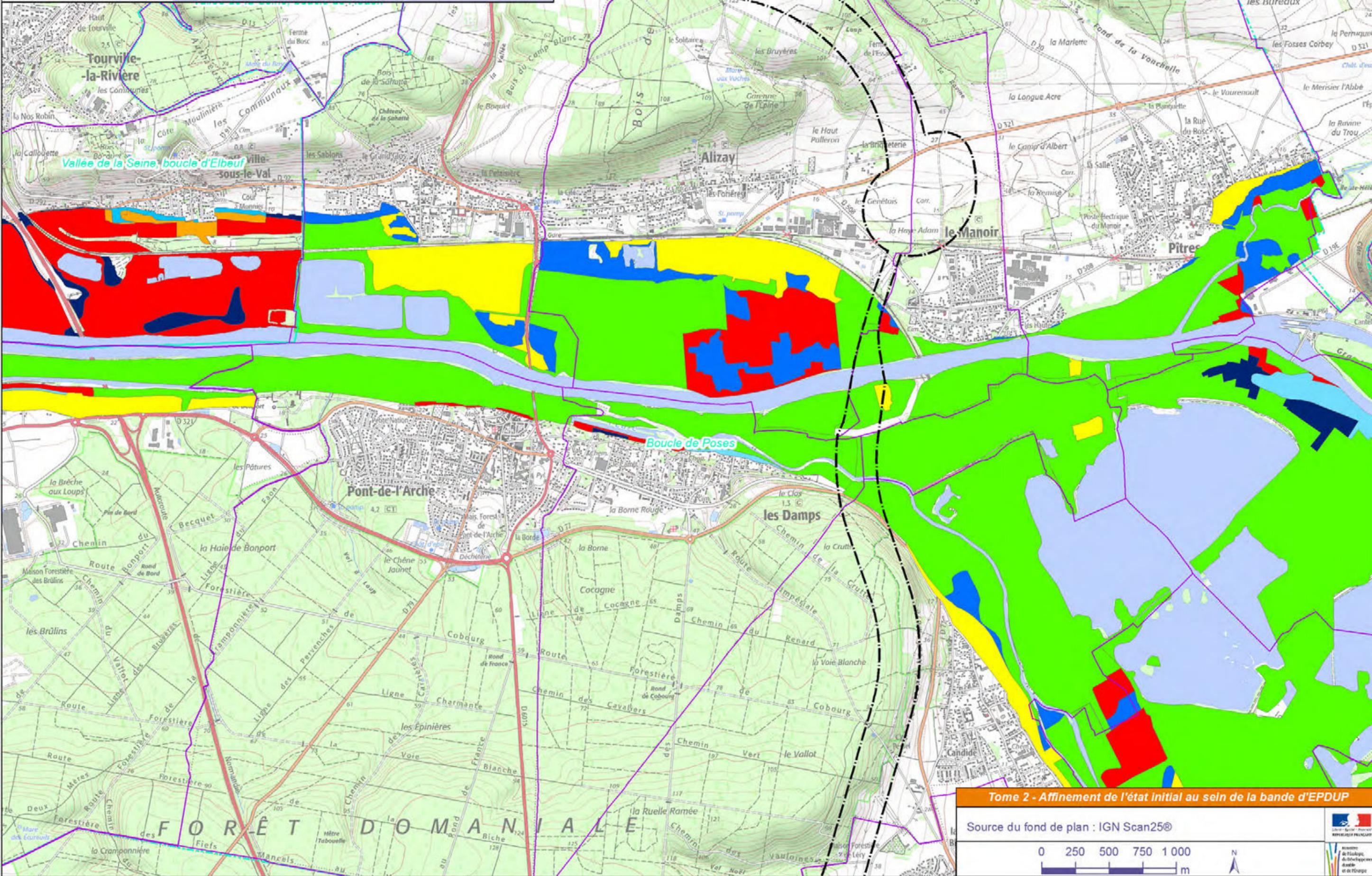


Tome 2 - Affinement de l'état initial au sein de la bande d'EPDUP

Source du fond de plan : IGN Scan25®

N 0 250 500 750 1000 m

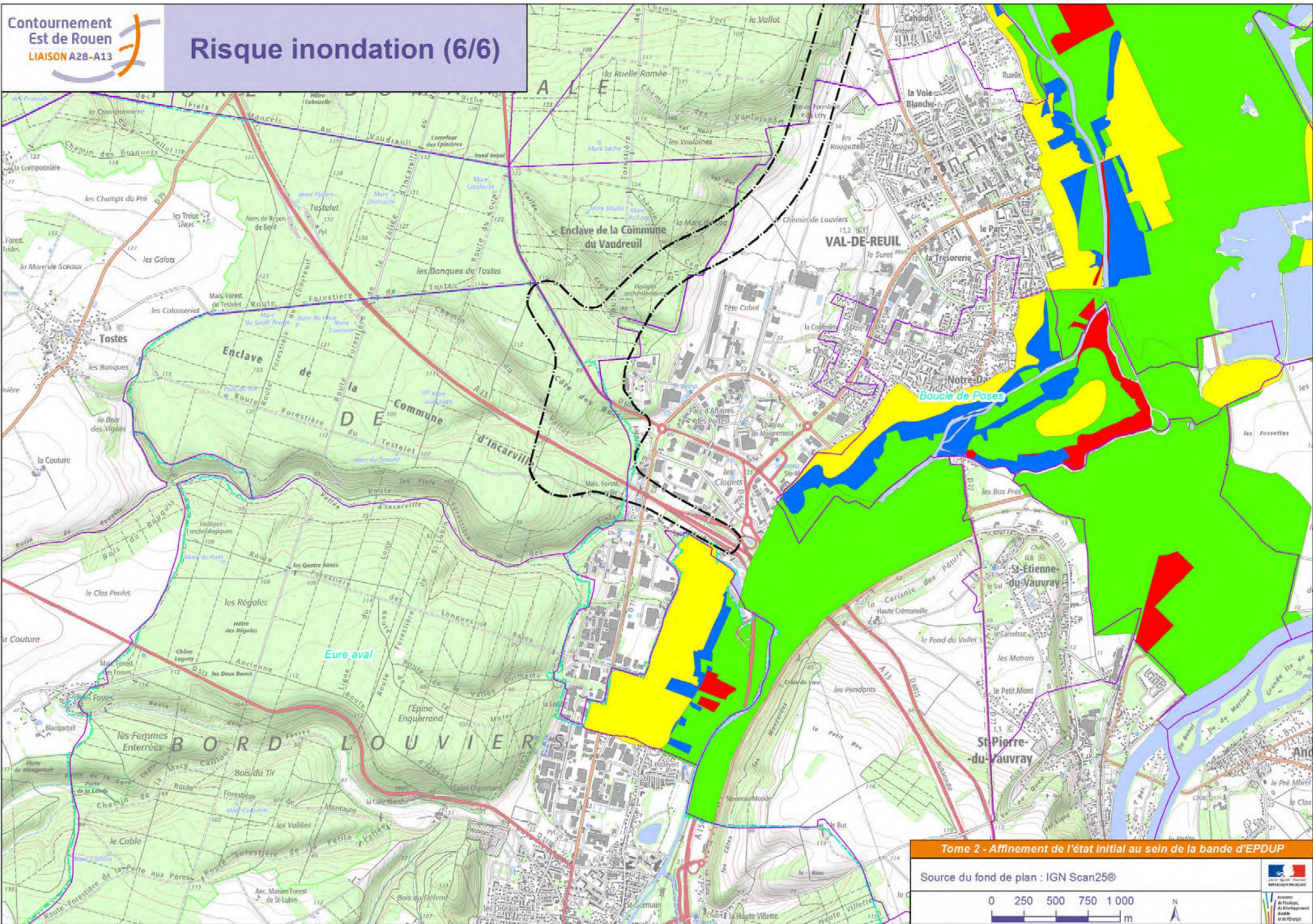
Logo of the French Republic and the Contournement Est de Rouen project.



Tome 2 - Affinement de l'état initial au sein de la bande d'EPDUP

Source du fond de plan : IGN Scan25®





Tome 2 - Affinement de l'état initial au sein de la bande d'EPDUP

Source du fond de plan : IGN Scan25®

0 250 500 750 1000 m

Logo of the French Republic and the Grand-Est Region.

Légende

Risque inondation :

PPRI Eure aval

-  Bleu - Zone bleue : zone urbanisée, ou en limite d'urbanisation, dont le rôle dans l'expansion des crues est négligeable, et qui est soumise à un aléa modéré.
-  Vert - Zone verte : zones naturelles destinées au laminage des crues. Ces zones sont soumises à un aléa faible à fort.
-  Jaune - Zone jaune : zone dont le rôle dans l'expansion des crues est nul, et qui est soumise à un risque de remontée de nappe.
-  Rouge - Zone rouge : zones urbanisées soumises à un aléa fort.

PPRI Rouen-Elbeuf

-  B1 - Zone B1 : espace naturel, zone d'expansion des crues moins exposée qu'en zone rouge.
-  B2 - Zone B2 : espaces urbanisables et les autres espaces urbains, zone d'expansion des crues moins exposée qu'en zone rouge.
-  B3 - Zone B3 : centres urbains, zone d'expansion des crues moins exposée qu'en zone rouge.
-  R1 - Zone R1 : zone naturelle particulièrement exposée où les inondations sont redoutables.
-  R2 - Zone R2 : espaces urbanisables et les autres espaces urbains particulièrement exposés où les inondations sont redoutables.
-  R3 - Zone R3 : centres urbains particulièrement exposés où les inondations sont redoutables.

PPRI Boucle de Poses

-  BF
 -  B
 -  BC
- Zone bleue : zones urbanisées soumises à un aléa moyen ou faible, ou des zones en limite d'urbanisation ne jouant pas de rôle significatif dans l'expansion des crues, ou des zones en aléa fort mais repérées en centre urbain, Certains terrains en aléa fort sont repérés en zone bleue foncée lorsqu'ils appartiennent à un centre urbain.
-  V - Zone verte : zones non urbanisées, soumises à un aléa d'inondation et vouées à l'expansion des crues,
 -  J - Zone jaune : zone comprise dans le lit majeur, susceptible d'être soumise à un aléa de remontée de nappe phréatique.
 -  R - Zone rouge : zones urbanisées soumises à un aléa fort.

 Limites des PPRI

Autre :

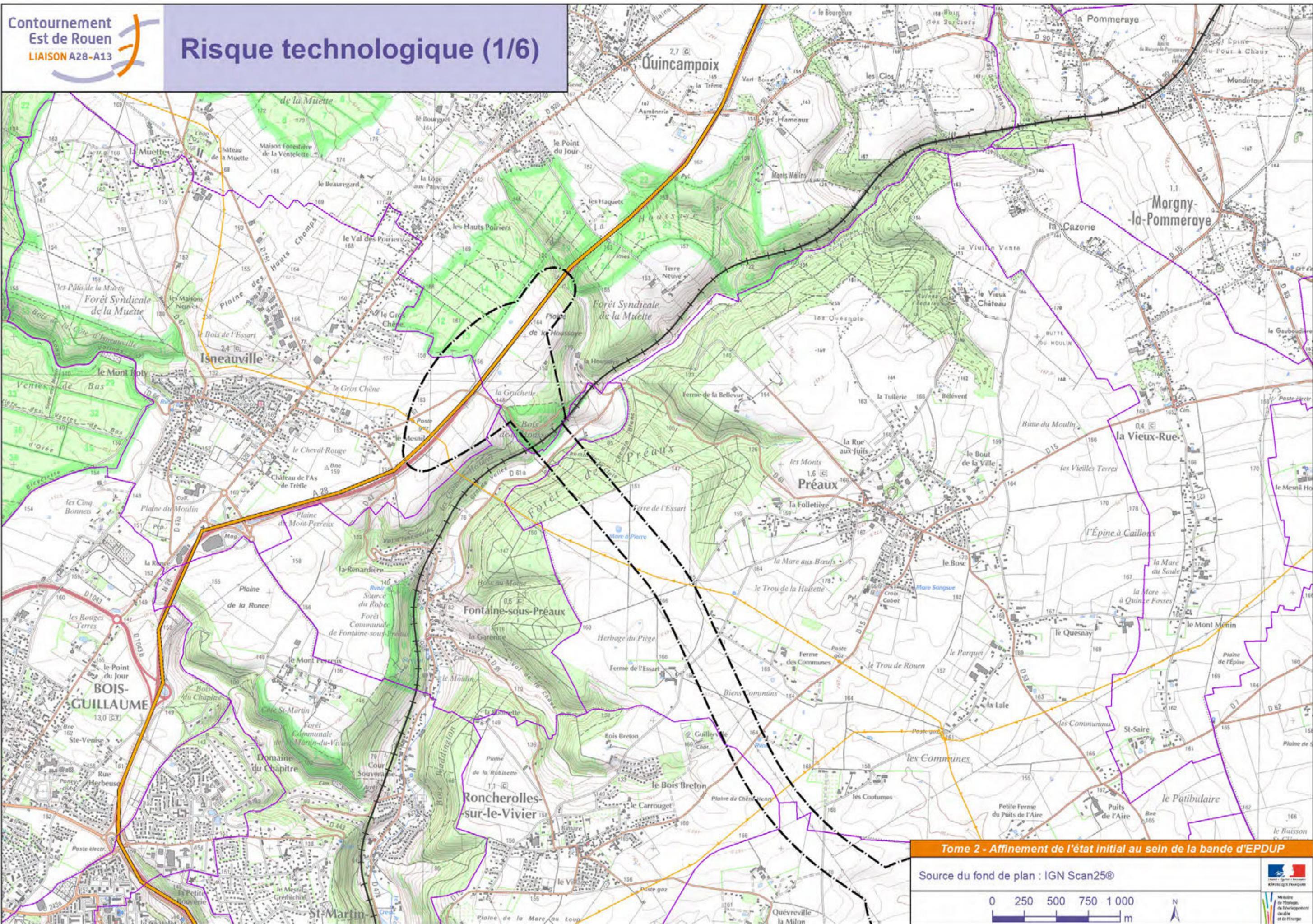
 Bande d'EPDUP

 Limites communales

Tome 2 : Présentation des enjeux au niveau de la variante retenue

RISQUES

Risque technologique

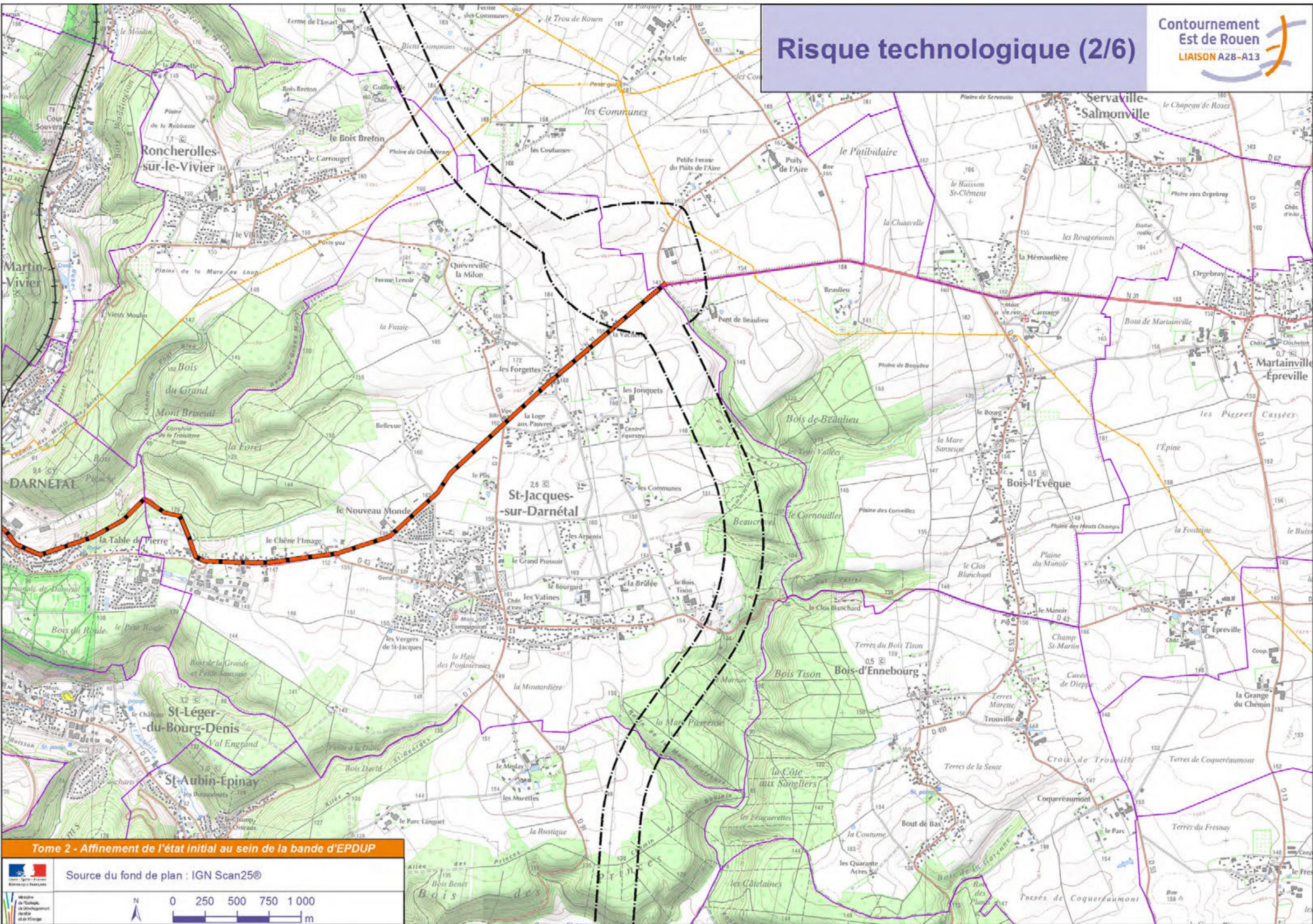


Tome 2 - Affinement de l'état initial au sein de la bande d'EPDUP

Source du fond de plan : IGN Scan25®



Risque technologique (2/6)

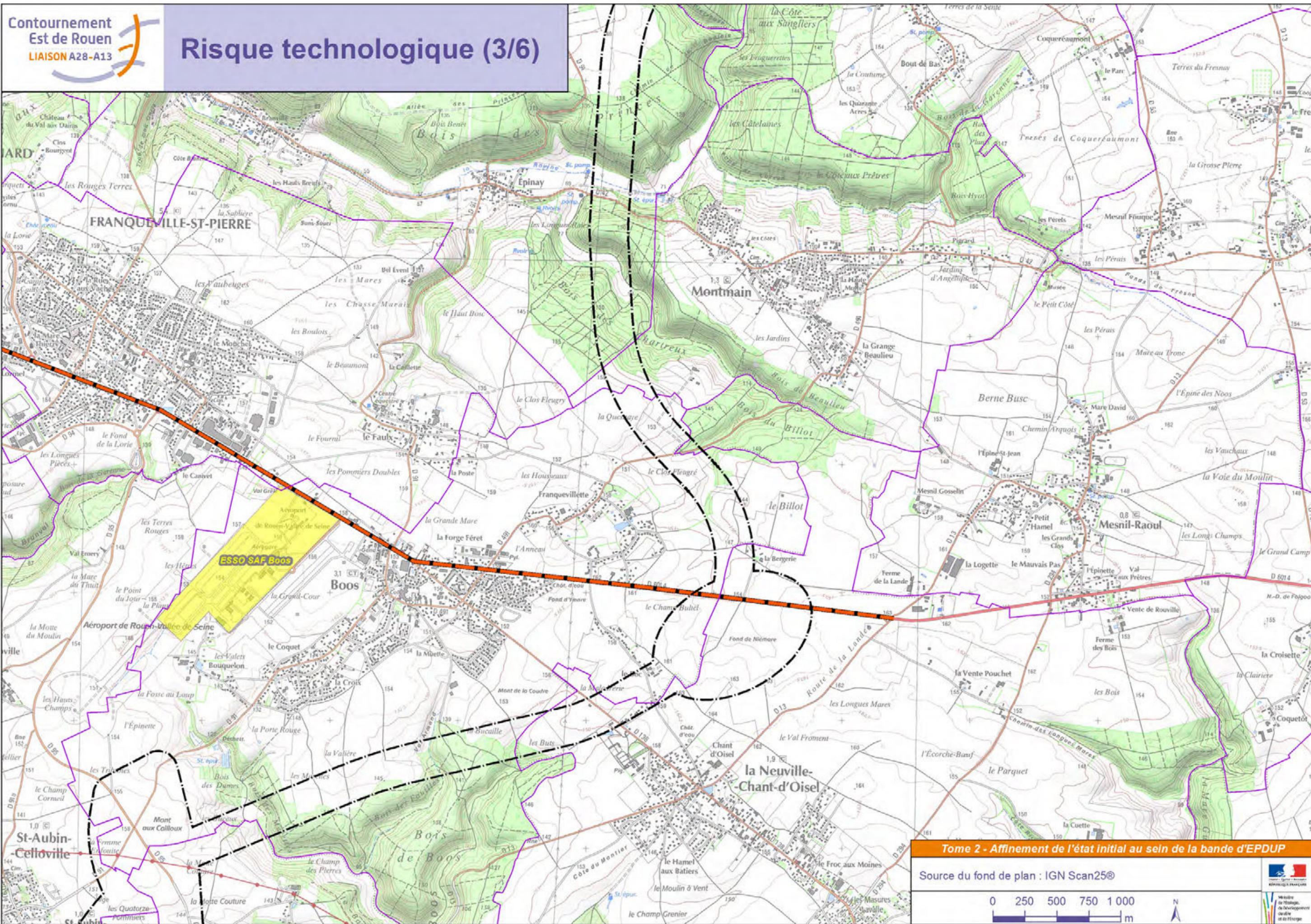


Tome 2 - Affinement de l'état initial au sein de la bande d'EPDUP

Source du fond de plan : IGN Scan25®

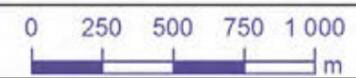
N 0 250 500 750 1000 m

Ministère de l'Énergie, du Développement durable et de l'Énergie

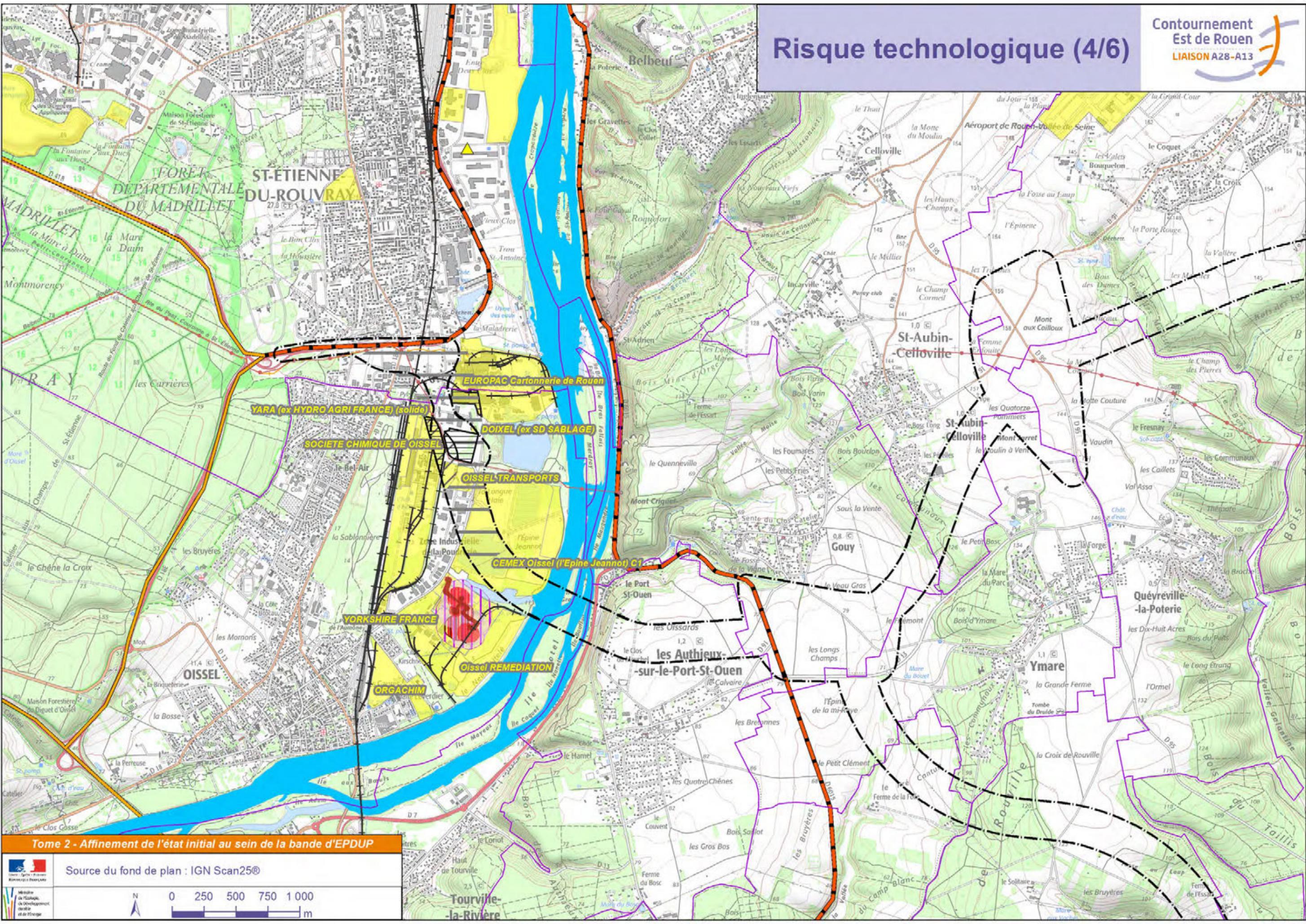


Tome 2 - Affinement de l'état initial au sein de la bande d'EPDUP

Source du fond de plan : IGN Scan25®



Risque technologique (4/6)



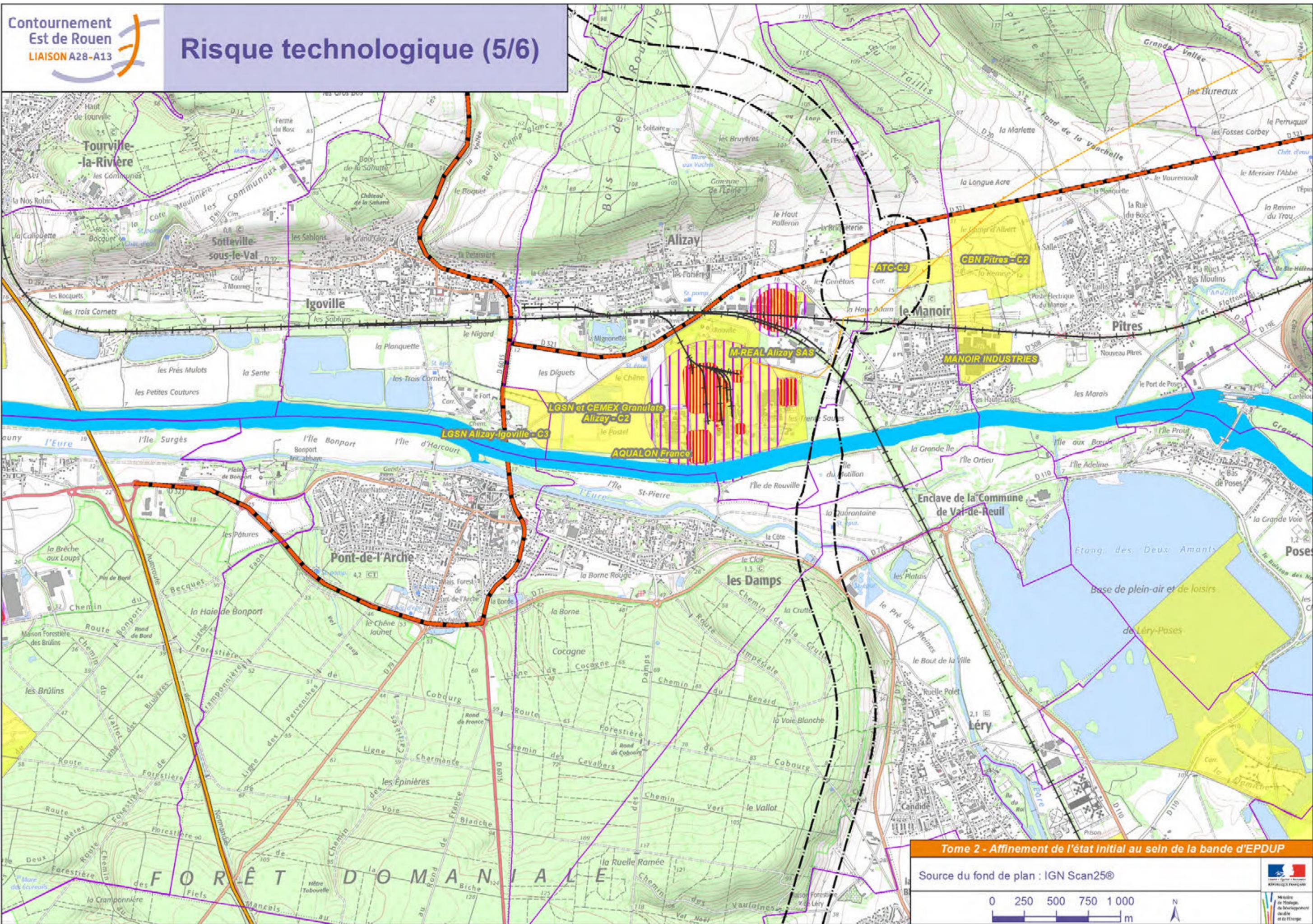
Tome 2 - Affinement de l'état initial au sein de la bande d'EPDUP

Source du fond de plan : IGN Scan25®

0 250 500 750 1000 m

N

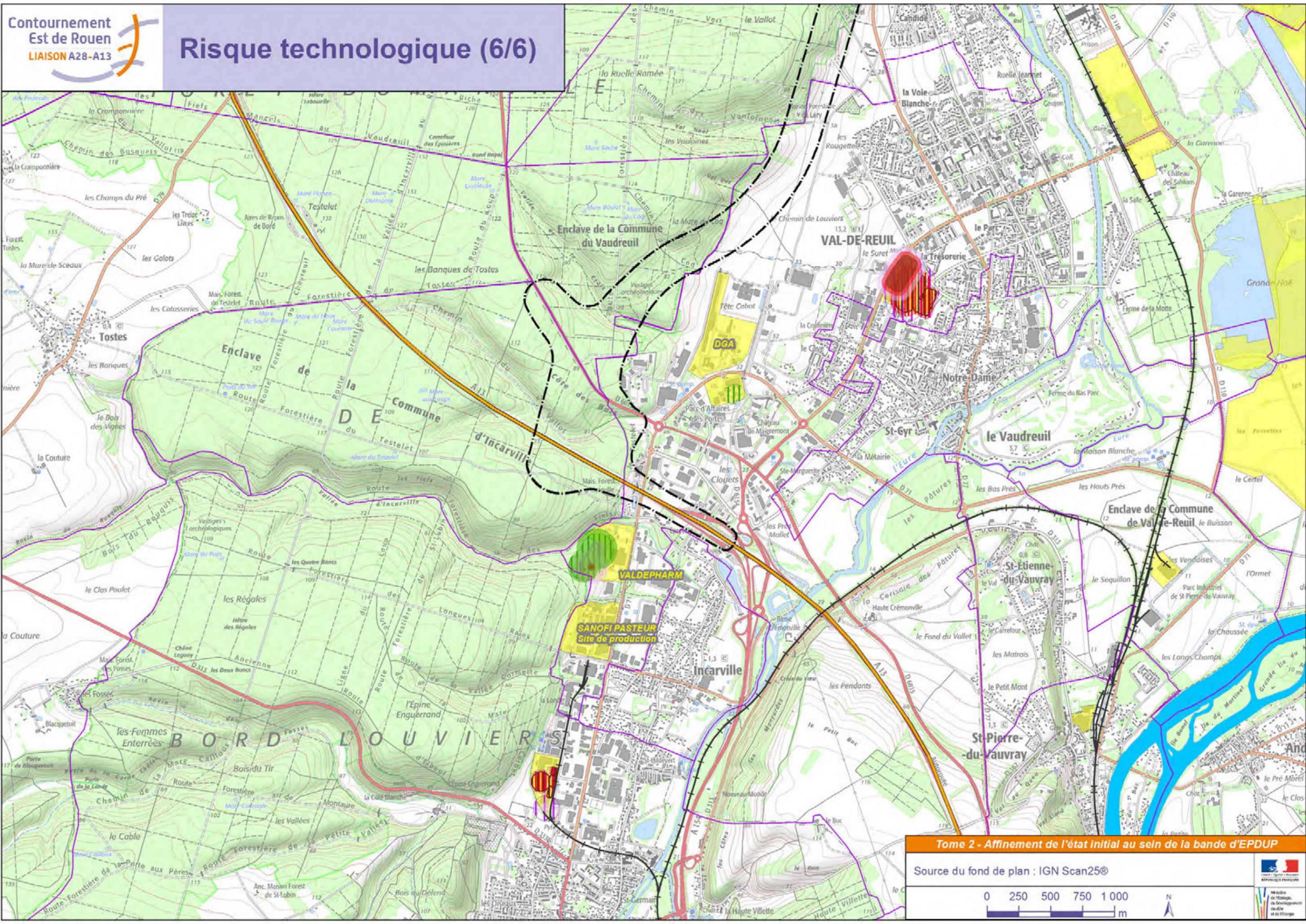
Ministère de l'Énergie et du Développement durable et de l'Énergie



Tome 2 - Affinement de l'état initial au sein de la bande d'EPDUP

Source du fond de plan : IGN Scan25®





Tome 2 - Affinement de l'état initial au sein de la bande d'EPDUP

Source du fond de plan : IGN Scan25®



Ministère de l'Énergie et du Développement durable
BUREAU D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES

Légende

Risque technologique

-  Etablissements classés (ICPE)
-  Effets indirects - A à D
-  Effets indirects - E
-  Effets irréversibles - A à D
-  Effets irréversibles - E
-  Premiers effets létaux - A à D
-  Premiers effets létaux - E
-  Effets létaux significatifs - A à D
-  Effets létaux significatifs - E

Risque technologique identifié dans les documents d'urbanisme au niveau de la bande d'EPDUP:

-  Etablissement à risque industriel
-  Risque industriel Z1
-  Risque industriel Z2

Risque TMD :

Canalisations TMD :

-  Trapil
 -  Gazoduc
- Réseaux de transport :
-  Voie ferrée
 -  Réseau routier TMD
 -  Autoroutes et voies rapides
 -  Convois fluviaux (Seine)

Autres :

-  Bande d'EPDUP
-  Limites communales